

Acte publié et certifié conforme le 21 février 2025

Mme Rita SCHLADT, Présidente de Pays de Blain Communauté

Décision n° 2025-07

Date : 18 février 2025

DECISION PRISE en APPLICTION de l'ARTICLE L 5211-10 du CODE GENERAL des COLLECTIVITES TERRITORIALES

OBJET : Attribution du marché n°2024-11/13/76 intitulé « Réactualisation des inventaires zones humides, communes de Bouvron et Blain – Prestations intellectuelles »

La Présidente de Pays de Blain Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et l'article L 5211-10 portant la possibilité de déléguer certaines attributions à la Présidente ;

VU la délibération du Conseil Communautaire du 24 juillet 2020 portant sur les Délégations du Conseil Communautaire à la Présidente ;

VU la délibération du Conseil Communautaire du 14 avril 2021 modifiant les délégations du Conseil Communautaire à la Présidente ;

VU les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours ;

CONSIDERANT les dates et heures limites de réception des offres, fixées au 20 décembre 2024 à 12 h ;

CONSIDERANT les offres régulièrement reçues dans le cadre de la présente consultation ;

CONSIDERANT l'avis de la Commission MAPA (Marchés à Procédure Adaptée) du 5 février 2025 ;

PAR CES MOTIFS, DECIDE :

Article 1 : d'attribuer le marché de sondages de *Réactualisation des inventaires zones humides, communes de Bouvron et Blain – Prestations intellectuelles* à Dervenn Conseils Ingénierie – 4 rue du Grand Rigné – 35830 BETTON pour un montant HT de 18 050,00 € (prestation de base) ;

Article 2 : de dire que les sommes correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits à cet effet.

**Pour extrait conforme,
La Présidente
Mme Rita SCHLADT**



La Présidente

- **Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,**
- **Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification**

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250218-2025-07-DE
Date de réception préfecture : 21/02/2025